ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES DU 28 JUIN 2020



Jean-Pierre GABAUDAN

Maire de Saint André de Sangonis

Vice-Président de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault

> en charge de l'Eau, de l'Assainissement et de la GEMAPI

Membre du Syndicat Mixte de Développement Local (SYDEL)

Saint André de Sangonis, Notre Priorité

Ensemble, dessinons l'avenir

Nous remercions les électrices et les électeurs qui nous ont fait confiance lors du premier tour de ces élections municipales du 15 Mars dernier.

C'était une première étape.

En ces temps bien difficiles, vous avez été nombreux à soutenir notre engagement.

Continuons sur cet élan encore plus forts et plus déterminés.

Nous invitons celles et ceux qui n'ont pas pu s'exprimer lors de ce premier tour, à venir concrétiser cette dynamique, soit en bureau de vote, soit par procuration.

Votez pour la liste Saint André de Sangonis, Notre Priorité

Ces élections sont celles de la concrétisation!

ATTENTION! CECI N'EST PAS UN BULLETIN DE VOTE

Santé - Social

- Suivi du projet du Pôle médical
- Pérennisation du fonctionnement du CCAS
- Renforcement des liens avec les seniors et les plus démunis
- Projet de mise en place d'un chantier d'insertion professionnelle

Sécurité

- Extension de la vidéo protection
- Renforcement des effectifs de la Police Municipale
- Mise en place d'opération de sécurisation en soirée
- Action sociale spécifique pour les jeunes les plus en marge avec leur famille
- Tolérance Zéro pour toutes formes d'incivilités

Écologie Environnement

- Continuité de la mise en place d'ampoules LED sur les éclairages publics et locaux communaux
- Couverture du parking du cimetière par des ombrières photovoltaïques
- Créationt d'un parking à vélos en centre ville
- Développement des liaisons douces et vertes

Urbanisme Voiries et Grands travaux

- Finalisation de l'aménagement pour la sécurisation des dessertes des écoles et du collège
- Amplification des aménagements pour l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite
- Réhabilitation des entrées, des voiries et du coeur de ville dans le cadre du Contrat de Revitalisation Bourg Centre
- Création d'un centre intergénérationnel (dont la subvention est déjà accordée)
- Création d'un espace multiculturel et d'un FabLab
- Création d'un complexe cinématographique

Jeunesse et sports

- Extension-rénovation des écoles Anne Frank et Roger Gaubil (concours d'architecte déjà lancé)
- Construction d'un Club house (dont le porjet est finalisé)
- Construction de deux Halles de sports (dont le permis de construire est déjà déposé)
- Financement d'un logement de gardien au complexe sportif

Finances et Économie

- Gestion saine et rigoureuse
- Investissement en rapport avec les moyens de la commune
- Maîtrise des taux d'imposition
- Prévision d'une ligne budgétaire destinée à financer les projets d'initiative citoyenne

Festivités Culture Patrimoine

- Pérennisation des festivités et des évènements culturels
- Création de la «toupinejade» (évènement culinaire public)
- Développement des outils de communication